

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 82 (1955)
Heft: 3

Artikel: Une injuste... "râclée" !
Autor: Pierrette
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-229351>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Une injuste... « râclée » !

— Gamin, viens ici, j'ai besoin de toi !

Ainsi avait dit mon père dont on ne discutait pas les ordres.

— Trouve-toi un copain et, à vous deux, vous irez me mener une chèvre à la Jouquenaz.

Quelle embarquée, mes amis !

La Jouquenaz, c'est à deux bonnes heures du grand village de mon enfance, deux bonnes heures, et par des sentiers pas toujours commodes, croyez-m'en.

Et de nous mettre en route avec la bête...

Comme celle de M. Seguin, la nôtre avait ses caprices. De temps à autre, elle « boquait » et tournait la tête en bêlant vers la plaine au fur et à mesure que nous nous élevions.

Le gamin qui m'accompagnait était le fils à Monsieur le ministre. Un grand diable à peu près du même âge que moi. Je l'aimais bien, car il s'était toujours montré gentil à mon égard. Il avait dans ses poches de gros cigares puisés à même la boîte du papa, gros fumeur de Grandson quart léger. C'était la première fois que je m'attaquais à l'herbe à Nicot, mais pas lui ! Ça se voyait.

Tout en cotoyant, nous voici bientôt arrivés tout en haut, sur le plateau des Jorattes, au pied de l'Aiguillon, où la route file vers la France, à deux pas.

Nous tirons sur la chèvre qui paraît fatiguée et commençons à descendre vers le fond du vallon de la Jouquenaz. Et bientôt, c'est le chalet. Le fruitier

nous reçoit gentiment. Il nous invite à sa table : lait chaud, pain et fromage blanc ! On était aux anges.

On se quitta enfin :

— Enfermez bien la chèvre, que je lui dis, qu'elle n'aille pas filer !

Et le fruitier l'enferma.

Et nous voici sur le sentier du retour.

On s'en donna à cœur joie à la descente dans la plaine, en passant par le chalet de la Combette, des Mouilles ensuite. Une demi-heure et nous étions à nouveau au village. Mon copain, lui, était resté à la Cure, tout au haut. Le cœur content d'avoir rendu service, j'allais arriver à la maison...

Dieu, du ciel !

Mon père, pas gracieux du tout je vous assure, était là, devant nous... tenant la chèvre au bout d'une cordelette !

La sueur perle encore à mon front quand je pense à ce tableau.

Jamais, au grand jamais, mon père ne voulut croire que nous avions été à la Jouquenaz... Il m'a flanqué une de ces râclées à l'allée et à la revenue, je ne vous en dis pas plus long. Bien qu'il y ait maintenant quarante-cinq ans de cela, il me semble la sentir encore...

Après ça, ne venez plus me raconter qu'on était « gâté » dans ce bon vieux temps-là.

Pierrette.

POUR LES TRICOTS ET LA LAINE

PASSER CHEZ

Weith
R. DE BOURG
LAUSANNE

VAUT LA PEINE